



## Vacances des enfants

Par **Kenpachi971**, le **30/05/2020** à **07:54**

Bonjour,

Je suis séparé de ma concubine (c'est le terme je pense car nous n'étions ni mariés ni pacsés). Nous sommes en garde alternée depuis bientôt 2 ans de nos 2 enfants de 6 et bientôt 5 ans.

Les vacances sont souvent un point d'accrochage. Cette année je voulais envoyer mes enfants en Guadeloupe chez mes parents (leurs grand-parents) mais leur mère s'y oppose. Avant le covid19 elle était d'accord car nous avions segmenté les vacances d'été. Depuis le covid19 et le deconfinement je guette le infos concernant les vols transatlantiques et les conditions afin de connaître les conditions de "traversée " car ils ne partiront que s'ils sont accompagnés d'un adulte de ma famille (ma sœur ou ma belle-sœur). Bref je veux de bonnes conditions pour mes enfants. Ceci étant elle s'y oppose aujourd'hui. Je voulais savoir si je suis obligé d'avoir son consentement pour cela. Bien évidemment elle aura la possibilité de les appeler autant que nécessaire, mais je souhaite mettre en place un planning d'appelle téléphonique et visiophonique..

Mais je voudrais surtout savoir si je suis dans mon droit. Merci de votre aide.

Par **morobar**, le **30/05/2020** à **08:20**

Bonjour,

[quote]

Nous sommes en garde alternée depuis bientôt 2 ans de nos 2 enfants

[/quote]

Garde décidée par qui ?

Par **Kenpachi971**, le **30/05/2020** à **08:26**

La garde a été décidée d'un collun accord. Pardon j'ai omis de préciser cela. Aucun jugement. Nous avons juste été en médiation et cela a suffi. Sauf qu'elle est parfois difficile à gérer.. en gros selon ses humeurs. Mais je m'y fais. Sauf pour les vacances cela devient compliqué. C'est la deuxième fois... mais j'aimerais juste être dans mon droit.

Pour être complet j'ai une grande fille de bientôt 15 ans en garde alternée également et cela se passe très bien. alors oui les gens et les histoires sont différentes mais je ne m'attendais pas à tant de difficultés.

Pour ce qui est des vacances mes parents ont tout le confort pour les enfants. Sans parler qu'ils sont jeunes retraités donc n'attendent que ça pour passer du temps avec eux. De mon côté j'ai commencé un nouveau boulot en décembre dernier et n'ai donc pas suffisamment de congés pour assurer toute l'année à venir. Il y aura d'autres échéances et celle là je préfère les prévoir.